

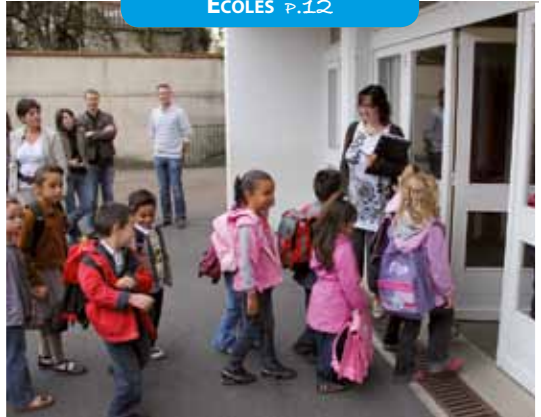
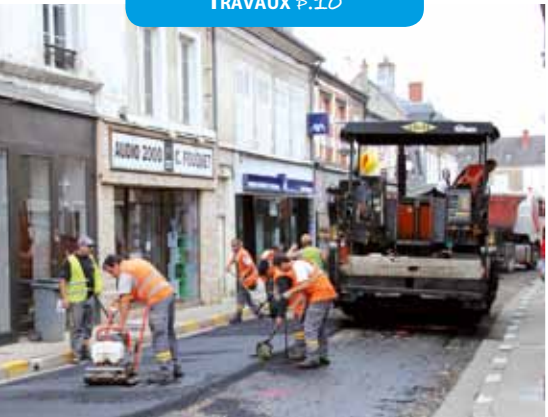


DOSSIER : SENIORS

TRAVAUX p.10

ECOLIS p.12

ANIMATIONS ESTIVALES p.14



BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

AIDE AU FINANCEMENT

BAFA PERMIS ETUDES...

**Tu as entre
18 et 25 ans ?**

**la ville de
Mehun-sur-Yèvre
t'aide à financer ton projet
en contrepartie
d'un travail
utile pour
la collectivité.**

**Renseignements
Service Jeunesse**

02 48 57 19 19 / 06 72 76 92 03



Le Mot du Maire



Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Si les élus d'une commune ont bien évidemment la mission de gérer quotidiennement les intérêts et le bien-être de ses habitants, ils ont aussi, et surtout, la responsabilité de prévoir les besoins à venir de la population.

Parce que chacun de nous peut faire la constatation que notre département « vieillit », que le nombre des seniors augmente () que l'espérance de vie grandit, j'ai la conviction qu'il faut mettre en place des structures, des prestations, des aides spécifiques pour les personnes âgées.*

Il faut favoriser au maximum le maintien à domicile de nos seniors.

Il faut évidemment préserver une offre de soins médicaux adaptés à cette période de la vie.

Il faut soutenir ceux qui en raison de leur situation personnelle ont besoin d'aide.

Il faut favoriser et développer leurs liens sociaux et vaincre leur éventuel isolement.

Cette volonté s'exprime fortement au travers des initiatives que nous avons prises et qui sont mises en œuvre par les services municipaux et le Centre Communal d'Action Sociale.

Je veille également dans mes fonctions de Président de l'EHPAD «Rayon de Soleil» à ce que notre maison de retraite mette en œuvre des actions complémentaires.

Nous sommes aussi aidés par des associations dévouées et dynamiques.

Nous avons donc voulu que ce MehunMag vous rappelle tout ce qui est engagé dans ces différents domaines au profit de nos seniors afin que ceux-ci n'hésitent pas à venir compléter les informations qui sont données en prenant directement contact avec nous, les agents des services municipaux, ceux de la maison de retraite ou les bénévoles des associations.

N'hésitez pas à solliciter le bénéfice de toutes ces actions.

N'hésitez pas à nous rencontrer.

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

François PILLET
Maire, Sénateur du Cher



MEHUNMAG N°39 OCTOBRE 2011

Directrice de la publication

Elisabeth Mathieu

Conception

Christophe Ogoudjian

0248570877

dircom@ville-mehun-sur-yevre.fr

Impression

CIA Bourgogne

Crédits Photos

Mairie de Mehun-sur-Yèvre ; Fotolia

Dépôt légal à parution

www.ville-mehun-sur-yevre.fr



* Près de 30 % des habitants de la population de Mehun-sur-Yèvre ont 60 ans et plus.

►► Mehun agit pour ses seniors

Parce qu'elles sont très présentes au sein de la population mehunoise, la ville se préoccupe de la place des personnes âgées dans la cité et s'engage pour leur offrir une meilleure qualité de vie.

Concrètement cela se traduit par de nombreuses actions, portées par la commune et le CCAS, en leur faveur pour répondre à leurs besoins.

Au travers des différents services mis à leur disposition, il s'agit avant tout de créer les conditions favorables pour préserver leur autonomie.

C'est pourquoi, la commune et le CCAS interviennent quotidiennement dans plusieurs domaines : transport, prestations de services à domicile, loisirs, culture, social.

Cet ensemble d'actions s'inscrit dans une démarche municipale cohérente et dynamique dont les priorités essentielles sont : l'écoute, le soutien, l'accompagnement et le lien social.

La ville agit également avec la réelle volonté qu'une majorité de personnes puisse accéder à l'ensemble des services. Pour ce faire, elle a mis en place une modulation tarifaire en fonction des revenus du ménage.

Les informations qui suivent vont permettre aux seniors et à leur famille de mieux connaître les activités existantes à Mehun-sur-Yèvre organisées par la commune, le CCAS, l'EHPAD et les associations.

Des informations plus précises sont disponibles sur le site internet de la ville et aux accueils de la mairie et du CCAS.



FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE

La première volonté de la ville est d'aider les seniors à rester chez eux le plus longtemps possible dans les meilleures conditions.

Aussi le CCAS intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans sans activité, des personnes atteintes d'une pathologie spécifique ou des personnes handicapées par le biais de :

■ L'AIDE À DOMICILE

Ce service apporte une aide matérielle et un soutien moral aux personnes qui en bénéficient.

Les aides à domicile assurent l'entretien courant du linge, du logement, les courses, la confection des repas, aident à la toilette, aux démarches administratives etc ...

Elles sont à l'écoute des usagers pour leurs besoins quotidiens afin qu'ils puissent demeurer chez eux.

En 2010, 194 personnes ont bénéficié de ce service représentant plus de 26 000 heures de travail pour les 19 agents sociaux du CCAS.

Le service fonctionne 7 jours/7 pour les personnes les plus dépendantes et il bénéficie d'un agrément qualité et d'une autorisation de fonctionnement délivrés par le Conseil général. Les interventions d'aide à domicile peuvent être soutenues par une prise en charge par les Caisses de retraite, assurances, mutuelles, CPAM, le Conseil général (APA).





■ LE PORTAGE DE REPAS

La livraison est assurée sur 4 jours, par un agent du CCAS, pour tous les repas de la semaine.

Des menus spécifiques : repas allégé en sel, repas allégé en sucre, repas sans fibre, repas « mixé » sont proposés.

Le service de portage de repas peut bénéficier d'une prise en charge partielle par les Caisses de retraite, assurances, mutuelles, CPAM, le Conseil général (APA).

En 2010, plus de 9000 repas ont été livrés.



■ LA TÉLÉASSISTANCE



Le fonctionnement est simple : en cas de problème (chute, malaise...), la personne âgée déclenche un appel vers une centrale d'écoute en appuyant sur la télécommande (médaillon, bracelet), qu'elle peut porter en permanence sur elle.

Une fois le signal reçu, le centre d'écoute contacte la personne afin de connaître les raisons de l'appel et/ou contacte le dépositaire des clés du domicile. En cas d'urgence ou de non réponse de sa part (due à un malaise par exemple), le centre d'écoute déclenche l'intervention des secours appropriés.

La téléassistance fonctionne toute l'année, 24h sur 24. Deux prestataires interviennent à

Mehun : Présence Verte et Filien. **Le CCAS fournit une aide financière pour les frais d'installation.**

■ L'ACCUEIL DE JOUR : UNE ALTERNATIVE À LA MAISON DE RETRAITE

Depuis novembre 2006, L'EHPAD «Le Rayon de Soleil» propose un accueil de jour aux personnes en perte d'autonomie.

Il permet de soulager, les aidants, en proposant un accueil régulier ou ponctuel en semaine (de 9h30 à 18h). Ces interventions sont une aide matérielle certes mais aussi et surtout un soutien moral, une écoute, une présence, un lieu de rencontre.

Les objectifs de ce service sont :

- de maintenir des acquis par l'intermédiaire d'activités ménagères simples (préparation d'un repas, mettre la table, laver la vaisselle etc..)
- de conserver les gestes simples à travers des activités manuelles (peinture , confection d'objets de décoration etc. ..)
- de maintenir des repères temporels et de socialisation (lecture du journal, discussion concernant les évènements actuels)
- de maintenir une bonne image de soi (maquillage, manucure, ongles, coiffure)



- de participer avec les résidents à tous les spectacles de l'établissement ainsi que certains évènements (arbre de Noël des enfants, vœux, anniversaires etc...)
- d'entretenir une motricité (gymnastique douce)
- de stimuler le cerveau en organisant différents jeux de mémoire

Renseignements :

EHPAD « Le Rayon de Soleil » 02 48 57 70 00

DES ACTIONS SOCIALES

■ LE COLIS DE NOËL

Un colis de Noël, composé d'un repas complet, est distribué aux personnes, âgées de 70 ans et plus, non imposables et qui en font la demande auprès du CCAS. En 2010, 234 colis ont été distribués.



■ L'AIDE AU CHAUFFAGE

Le CCAS attribue, sous conditions de ressources, une aide financière aux personnes, âgées de 70 ans et plus, qui en font la demande.

En 2010, 17 personnes ont bénéficié de cette aide.

■ LA SURVEILLANCE EN CAS DE CANICULE OU DE GRAND FROID

Les personnes âgées et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent, si elles le souhaitent, s'inscrire sur un registre nominatif auprès du CCAS. La finalité de cette inscription est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

LE LIEN SOCIAL ET LA CONVIVIALITÉ

Il est important pour les seniors, lorsqu'ils ne sont plus en activité, de conserver le lien social et d'entretenir une certaine convivialité entre eux.

■ LE CLUB "RENCONTRES ET AMITIÉS"

Les membres du club municipal du 3^{ème} âge se réunissent trois fois par semaine à la «Maison de Janine», maison acquise et restaurée par la ville pour en faire un espace de loisirs et un lieu de rencontre.



Au programme : scrabble, tricot, jeux de cartes, lecture et travaux manuels.

Ponctuellement des activités intergénérationnelles sont organisées avec la halte garderie.

Renseignements : 02.48.57.23.85

■ LE "REPAS DES ANCIENS"

Offert par le CCAS et présidé par le Maire, il a lieu tous les ans le jour du 11 novembre. Pour beaucoup, un moment convivial et chaleureux.

En 2010, 308 convives de plus de 65 ans et leurs conjoints ont participé à ce repas.



■ LE PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

Il est assuré par les bibliothécaires municipales qui se rendent chez les lecteurs ayant des difficultés à se déplacer pour leur proposer un choix de livres sélectionnés en fonction de leurs goûts. C'est aussi l'occasion d'échanger des impressions sur ce qu'ils ont lu.

Renseignements : 02.48.57.15.16



■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LE TRANSPORT

Il facilite le déplacement des personnes âgées ou ayant des problèmes de mobilité pour des rendez-vous, des courses etc...

La commune dispose d'un véhicule 7 places équipé pour le transport des personnes handicapées.

En 2010, 82 personnes ont bénéficié de ce service représentant 3400 trajets.



LA SANTÉ ET LA PRÉVENTION

Les seniors à Mehun-sur-Yèvre ont tout à disposition pour se maintenir en forme.

■ L'ATELIER MÉMOIRE

L'atelier «mémoire» est animé par la Mutuelle du Cher et se présente sous forme de 15 petits ateliers. Il permet d'entretenir et de renforcer la mémoire par des exercices adaptés, ludiques et variés. Parmi les thèmes proposés on retient : l'imagination, la stimulation des acquis, noms propres et visages, affectivité, attention et rapidité ...

Les ateliers ont lieu à la « Maison de Janine ».

Renseignements et inscriptions :
02.48.57.06.26



Refait entièrement à neuf et remis aux normes, cet établissement dispose de 132 chambres individuelles avec un personnel soignant qualifié et des animatrices proposant des activités festives.

Renseignements : 02.48.57.70.00

■ LA SANTÉ ET L'EHPAD

Les personnes âgées bénéficient d'un large éventail de professionnels de santé de proximité qui répondent à l'essentiel de leurs besoins.

Lorsque le maintien à domicile n'est plus possible l'EHPAD « le Rayon de Soleil » peut accueillir ces personnes dans de très bonnes conditions de vie.

En complément de l'accueil de jour (cf. page 5), le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile de l'EHPAD) peut intervenir au domicile des personnes accueillies pour assurer des soins.

Les personnes qui bénéficient de l'accueil de jour sont donc prises en charge du lever jusqu'au coucher grâce au SSIAD.

LA VIE ASSOCIATIVE

En plus de ses services, la municipalité soutient financièrement plusieurs associations pouvant intéresser les seniors, telles : l'Amicale des Anciens de Mehun, l'Amicale Marcel Pagnol et de nombreuses autres associations ouvertes à tous dans des domaines divers : philatélie, histoire, peinture, musique, modélisme etc ...

La liste complète est disponible à l'Office Municipal de Tourisme, dans le guide pratique et sur le site internet.

**QUEL QUE SOIT L'ÂGE QUE L'ON AIT,
IL FAIT BON VIVRE A MEHUN-SUR-YEVRE**

**LA DOCUMENTATION ET LES RÈGLEMENTS DE TOUS CES SERVICES
SONT À DISPOSITION À L'ACCUEIL DU CCAS ET SUR LE SITE INTERNET.**

■ STRUCTURE MULTI-ACCUEIL " A PETITS PAS"



Le RAM a organisé une matinée récréative à l'occasion de la Fête de la Musique : 13 assistants maternels accompagnés de 21 enfants ont manipulé des instruments de musique : guitare, maracas, bâton de pluie, xylophone, djembé, trompette et autres

instruments "faits maison". Pour clôturer cette matinée un petit concert de guitare, flûte traversière et djembé a été organisé.

A la crèche/halte-garderie, les enfants ont découvert différents sons grâce aux instruments confectionnés par Claudette, auxiliaire de puériculture. L'après-midi, le papa de Zoé, M. SENEÉ, leur a fait partager sa passion pour la guitare.



■ DOJO INTERCOMMUNAL : LES TRAVAUX AVANCENT

Le 17 mai, la première pierre du dojo a été posée marquant le début des travaux.

Début septembre, le chantier est déjà bien avancé et les délais seront, à priori, respectés, pour la plus grande satisfaction des utilisateurs (club de judo et club de karaté) présents lors de la visite de chantier par Alain COQUILLAT, Président de la Communauté de Communes et Armand KOSZEK, Maire-adjoint délégué aux affaires sportives.



■ BASSIN NAUTIQUE COUVERT : PÉDALEZ MAINTENANT !

Depuis le mois d'octobre, le bassin nautique couvert propose une nouvelle activité : l'**aquabike**.

Ce sport consiste à pédaler sur un vélo immergé dans l'eau procurant ainsi un effet de bien-être.

Les cours d'aquabiking sont accessibles à toutes les personnes, y compris celles à mobilité réduite. 2 vélos d'aquabike sont à disposition durant les heures d'ouverture au public. L'activité est organisée par séance d'une demi-heure avec réservation à la semaine.

Tarif : entrée piscine + 3€

Renseignements : 02 48 57 45 37





Modifications du plan de circulation

Le nouveau plan de circulation est maintenant en place depuis 5 mois.

Un certain nombre d'entre vous nous ont fait parvenir un avis et fait part de suggestions pour améliorer le plan actuel.

Conformément aux engagements pris d'envisager des modifications à la suite de la réception de vos propositions et après une période d'essai, des aménagements vont bientôt être réalisés.

Nous tenons en premier lieu à rappeler les motivations qui nous ont amenées à modifier nos habitudes de circulation en centre-ville.

La loi impose aux communes de rendre accessible les rues et bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite avant 2015. Ceci est en parfaite concordance avec les désirs que vous aviez exprimés dans vos réponses aux 2 enquêtes faites en 2009 et 2010 par l'intermédiaire du MehunMag et en particulier la sécurité des piétons en centre-ville.

De ce fait, il n'est d'autre solution que de rendre la rue Jeanne d'Arc en sens unique, avec toutes les conséquences qui en découlent.

Dans cette optique mais pour répondre à vos demandes, il a été décidé :

- de mettre la rue Agnès Sorel en double sens (de la rue Camille Méraut à la rue Augustin Guignard).
- d'inverser le sens de circulation de la rue Paul Langevin.

Ces deux dispositions permettent aux habitants du secteur compris entre la rue Jeanne d'Arc, la rue Henri Boulard, la rue Camille Méraut et la rue Agnès Sorel de rejoindre le centre-ville sans passer par la RD 2076.

Pour le moment les places de stationnement de la rue Agnès Sorel ne seront pas retirées, mais pourront l'être en fonction des éventuels problèmes de circulation (mises en place avant la fin de cette année).

- de créer une zone "30" permettant d'autoriser le passage des cyclistes en double sens dans la rue Jeanne d'Arc sauf dans les portions comprises entre la rue Henri Boulard et la porte de la ville et entre la rue Gilbert Demay et la RD 2076 (mise en place début 2012).

Afin d'inciter à un respect scrupuleux des règles du Code de la Route pour des raisons évidentes de sécurité (la vitesse est limitée à 30 km/h dans la rue Jeanne d'Arc) vous verrez d'ici peu apparaître un radar pédagogique.

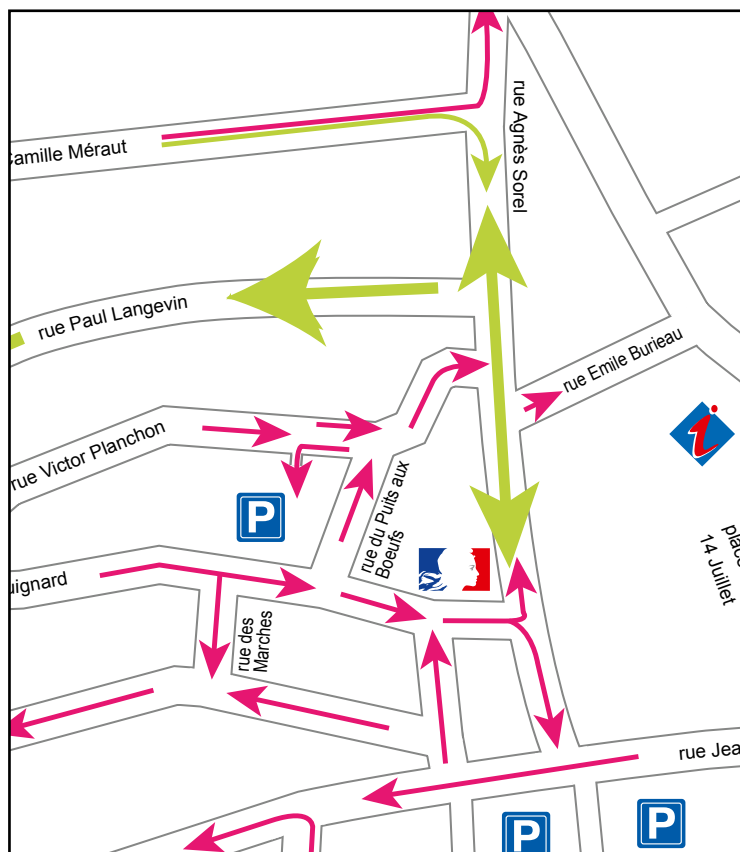
- de matérialiser par marquage au sol le carrefour de la rue Emile Zola et de la rue Henri Boulard.

- d'attacher une attention particulière au non respect des interdictions de stationner en particulier face à la mairie et rue Agnès Sorel.

- de supprimer des places de stationnement nécessaires rue Henri Boulard afin de tourner plus facilement dans la rue Augustin Guignard.

De plus, un arrêté interdisant la circulation des poids-lourds dans Mehun-sur-Yèvre, hors RD 2076 sauf desserte locale, a été pris par le maire et entrera en application dès la mise en place de la signalisation.

L'année 2012 sera mise à profit pour réaliser une grande étude sur la revitalisation du centre-ville afin de rendre notre cité plus agréable à vivre pour tous. **Dès que cette étude, qui est lancée, sera finalisée, nous ne manquerons pas de vous faire part de ses conclusions.**



■ AUTOMATISATION DES PORTES DU CIMETIÈRE

Depuis mi-septembre, l'entrée du cimetière côté rue Pierre Sénard est à nouveau possible. Un dispositif automatisé d'ouverture et de fermeture de la porte, alimenté par une cellule photovoltaïque, a été installé.



Horaires d'ouverture du cimetière :

- ▶ du 1^{er} novembre au 31 mars : 8h-17h
- ▶ du 1^{er} avril au 31 août : 8h-20h
- ▶ du 1^{er} septembre au 31 octobre : 8h-19h

■ UN NOUVEAU PRATICABLE AU GYMNASE MAURICE NAVEAU

Au mois de juin, le nouveau praticable du gymnase Maurice Naveau a été réceptionné par la Municipalité en présence des représentants de « La Mehunoise Vigilante ».

D'une dimension de 13m50 x 13m50 et d'une valeur de 25 000 €, ce praticable permet aux gymnastes de pratiquer leur sport dans des conditions de sécurité optimale.



■ UN NOUVEL ENROBÉ DANS LA RUE JEANNE D'ARC

Dernièrement, la partie de la rue Jeanne d'Arc allant des feux de la gendarmerie à l'horloge a vu son revêtement d'enrobé, fortement dégradé, remplacé par une nouvelle couche de bitume, assurant ainsi un confort certain aux usagers de la rue.

Ces travaux entrepris à notre demande par le Conseil général et financés à 50% par la municipalité permettront de patienter en attendant le nouvel aménagement du centre-ville.

Bien que prévenus peu de temps à l'avance, les services techniques de la ville ont fait leur maximum pour limiter la gêne occasionnée par ces travaux, aidés en cela par l'entreprise Colas mandatée par le Conseil Général.

■ TRAVAUX RUE EMILE BURIEAU

A partir du 2 novembre, la circulation et le stationnement seront interdits rue Emile Burieau en raison de travaux sur le réseau d'eaux usées. Ceux-ci s'étaleront sur une durée approximative de cinq semaines, délai nécessaire au vue de la nature du sol et de la multitude de réseaux enterrés.

La ville conseille aux automobilistes d'emprunter les itinéraires suivants :

- Direction Bourges : route de Marmagne ou rue Henri Boulard
- Direction Vierzon : route de Foëcy ou rue Henri Boulard.

L'accès des riverains de la rue Emile Burieau sera préservé dans la mesure du possible et se fera par la RD 2076. Les parkings de la place du 14 Juillet et de la place du 8 mai resteront accessibles.

A noter que les les 2 et 3 novembre la rue Agnès Sorel sera également interdite à la circulation au niveau de la rue Emile Burieau. La déviation s'effectuera par la rue Paul Langevin et la rue Jeanne d'Arc.

Au même moment seront remplacés les feux tricolores de la place du 14 Juillet par d'autres modèles aux nouvelles normes, assurant ainsi une meilleure sécurité à ce carrefour.

La municipalité s'efforce de prendre toutes les dispositions pour limiter les difficultés de ce chantier et vous remercie par avance pour votre compréhension.



■ POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Le 4 juillet, la première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire a été posée en présence de M. François PILLET, Maire et Sénateur du Cher, Mme Catherine DELMAS-COMOLLI, Préfet du Cher, M. Philippe FOURNIE, Vice-président de la Région Centre, Mme Irène FELIX, Vice-Présidente du Conseil général du Cher et les professionnels de santé de Mehun ainsi que de nombreuses personnalités.

Cette nouvelle structure regroupera dans un seul lieu les praticiens de la ville (médecins généralistes, infirmières) pour faciliter l'accès aux soins de l'ensemble de la population.

Cette réalisation est également une réponse concrète au risque de désertification médicale en permettant l'installation de nouveaux médecins ou spécialistes dans des conditions attractives pérennisant ainsi la continuité des soins sur le territoire.

Le bâtiment intégrera des critères respectueux de l'environnement.

La maison de santé pluridisciplinaire sera majoritairement construite en bois, de plain pied, elle préservera la vue dégagée sur la plaine de l'Yèvre.



Le chantier a repris en septembre et se poursuivra durant plusieurs mois.

L'ouverture de la maison de santé pluridisciplinaire est normalement prévue avant la fin de l'année 2012.



Maison de Santé Pluridisciplinaire
Entrée principale

© Achim von Meier architecte



■ LES CHARMILLES À L'ÉCOLE DE LA FORÊT

Les élèves des deux classes de CP de l'école primaire des Charmilles peuvent être fiers de leur peinture murale. Visible du boulevard de la Liberté, cette immense fresque sur le thème de la forêt est l'aboutissement d'un projet initié par leurs deux enseignantes, Brigitte LOYAUTÉ et Nathalie BATTAGLIA qui a permis aux enfants de connaître et d'apprendre à respecter le milieu naturel.

Après quelques visites en forêt, les enfants ont reproduit, selon leur imagination, les arbres, oiseaux et animaux pour un résultat plein de vie et de couleurs. Ce projet a pu être mené grâce à l'aide de Jean-Paul ROUSSEAU (professeur à l'école municipale de dessin), Bernadette MORAND (bibliothécaire de Mehun) et le soutien financier de la commune.



■ UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

M. Rémi PATURE remplace Mme Viviane DELATTE

■ HORAIRES DES ÉCOLES

Centre : 8h35-11h35 et 13h30-16h40

Jules Ferry : 8h35-11h35 et 13h35-16h35

Marcel Pagnol: 8h30-11h30 et 13h30-16h30

Jean de La Fontaine : 8h30-11h30 et 13h45-16h45

Château : 8h45-11h45 et 13h30-16h30

Charmilles : 8h30-11h30 et 13h30-16h30

■ TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Pendant l'été, les services de la ville se sont mobilisés et ont réalisé des travaux d'amélioration, d'entretien et de maintenance des bâtiments dans tous les établissements scolaires. Par exemple, les plafonds du groupe scolaire Marcel Pagnol ont été rénovés dans les salles de classe et l'éclairage amélioré. La partie engazonnée de la cour de l'école du Centre a été délimitée.

Cette année, l'accessibilité des bâtiments aux enfants handicapés était la priorité.

Deux chantiers importants ont ainsi été menés à l'école maternelle Jules Ferry et à l'école des Charmilles : rampes d'accès, mise aux normes des portes et de la signalétique, bloc sanitaire avec douche, remplacement des grilles d'écoulement des eaux pluviales.

■ AIDE AUX LEÇONS

A la rentrée des classes s'ajoute celle de l'association Aide aux Leçons de Mehun-sur-Yèvre (ALMY) dans les écoles primaires.

Comme tous les ans, elle recherche des bénévoles pouvant accorder 1 à 2h par semaine aux enfants.

Contact :

Marie-José SALAK (Présidente)

02.48.57.44.14 ou 06.32.92.80.00

almy18@laposte.net

Marie-Laure KOCH (Secrétaire)

02.48.57.03.25

■ UN NOUVEAU PRINCIPAL AU COLLÈGE

Bruno DI NALLO, principal du collège Irène Joliot Curie, a quitté Mehun pour rejoindre un lycée de Bourges.



Son successeur, Jérôme ALLOUIS, quarante ans, natif de la Vienne, arrive de Tours avec une belle expérience derrière lui en collège, lycée et internat.



Cet été, plus de 230 jeunes ont fréquenté le Centre de Loisirs municipal encadrés par une équipe de 28 animateurs qualifiés.

Au programme des activités nautiques, des animations variées, du sport, de la science, la découverte de la nature ...

Les activités d'accueil de loisirs ont repris le 14 septembre. Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée tous les mercredis et durant les vacances scolaires (*fermeture le lundi 31 octobre et durant les vacances de Noël*).

Renseignements à l'Espace Loisirs municipal, rue du Chemin Vert, tél : 02.48.57.19.19 et sur le site internet : www.ville-mehun-sur-yevre.fr

■ LA BOULANGERIE MOBILE OU L'ART DE FAIRE DU BON PAIN

Le 11 juillet la journée était consacrée à la fabrication du pain.

Le matin, la boulangerie mobile « la Route du Pain » s'est installée dans le parc de l'Espace Loisirs.

Les enfants ont été initiés au pétrissage puis à la décoration des miches de pain. Ils ont découvert les différentes farines et céréales utilisées en boulangerie, senti l'odeur de la levure, malaxé la pâte.



Après la cuisson dans le four à bois, chaque enfant est reparti tout fier avec le pain qu'il avait confectionné. Et de l'avis des parents, c'était un régal !!

Les adolescents de leur côté ont réalisé des pizzas qu'ils ont ensuite dégustés ensemble lors de la veillée du soir.

■ DES JEUNES CONQUIS PAR LES ARTS DE LA RUE

Le 27 juillet, les jeunes Mehunois ont participé à une journée d'animations à Fussy dédiée aux arts de la rue qui font de plus en plus d'émules parmi les jeunes.

Plus de 250 enfants de 8 à 15 ans venant de 13 centres de loisirs du département se sont retrouvés autour de 24 ateliers proposant des activités diverses : échasses urbaines, danse hip hop, capoeira, graff, théâtre de rue, jonglage, escrime artistique ...

Les jeunes participants sont revenus enchantés de cette journée et tous ont émis le souhait de se rendre à la prochaine rencontre.



■ L'ATELIER « SCIENCES NUMÉRIQUES » ÉVEILLE LA CRÉATIVITÉ DES JEUNES



Au mois d'août, un atelier vidéo était proposé aux 8/10 ans.

Toute la journée ils ont animé, sous l'œil de la caméra de Véronique RICHARD, des animaux

de la ferme, des dessins et une souris en pâte à modeler.

Vous pouvez visionner le fruit de leur travail sur le site Internet de la ville dans la rubrique "Actualité locale"





■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Pour la Fête de la Musique, les élèves de l'Ecole Municipale de Musique Olivier MESSIAEN, des plus âgés aux plus petits, ont présenté le fruit de leur année de travail.

Un grand moment musical que le public, venu nombreux, a pu apprécier à sa juste valeur.



■ FÊTE DU QUARTIER DE LA BELLE FONTAINE

Le 25 juin, les habitants du quartier de la Belle Fontaine étaient conviés à partager un après-midi convivial.

Préparée par le Service jeunesse municipal avec la participation de l'association " La Fontaine aux 1000 sourires" et les habitants du quartier, la fête a commencé à 11h par un défilé de majorettes.

Sur le principe de "l'auberge espagnole", chacun avait apporté un repas, à déguster ensemble sur la place.

Stands de jeux pour enfants et grand concours de pétanques ont ensuite animé l'après-midi avant le spectaculaire lâcher de ballons.

Chacun était ravi de sa journée.



■ MARCHÉ MÉDIÉVAL 2 ET 3 JUILLET

Une centaine d'échoppes avec des artisans et des métiers de bouche ont accueilli les milliers de visiteurs au pied des tours du château et de la collégiale.



De nombreuses démonstrations ont dévoilé aux visiteurs des savoir-faire au cœur d'une ambiance exceptionnelle, entre musique, saltimbanques et découvertes du Moyen Âge.



Le samedi soir un spectacle musical a envoûté les spectateurs avec les instruments de terre savamment mis en son par le groupe "Kahlua". Puis le groupe "Baladi" a fait tourner les têtes avec ses danses orientales et arabo-andalouses pour terminer par un spectacle de feu dans une remarquable mise en scène de jets, de roues et de danses sous les images lasers de "Soon Light".





■ 13^{ème} ÉDITION DES JARDINS EN FÊTE



Tous les dimanches du mois d'août, à 17 heures, les jardins du Duc Jean de Berry s'animent.

Cette année, il ne fallait surtout pas manquer « les Haricots Rouges », formation de jazz vieille de quarante ans mais qui n'a pas pris une ride. Farfelus, généreux, piquants comme les légumineuses de Louisiane ou des Antilles à qui ils ont emprunté leur nom.



Les autres concerts ont été aussi très appréciés et applaudis : PFC, Courir les Rues et le Bouillant de Bouillon.



■ LE CHÂTEAU CHARLES VII SOUS LES ÉTOILES, OU PRESQUE !

Le 14 août, la visite de nuit du château Charles VII a rassemblé, malgré la pluie plus de 150 visiteurs passionnés.

Grâce à la participation active des membres bénévoles du Groupe Historique et Archéologique (GHAMY), ils ont assisté à des mises en scène, écouté de l'ocarina et du luth, à la restauration d'objets métalliques et découvert des jeux anciens et les caves obscures du château.



■ TROPHÉE D'OR

Pour la 6^{ème} année consécutive la Ville de Mehun-sur-Yèvre a accueilli les cyclistes du Trophée d'Or Féminin, lors de la 1^{ère} étape Saint-Amand-Montrond/Mehun-sur-Yèvre le samedi 20 août.

Après quatre tours effectués sur un circuit dans les rues de la ville devant un public nombreux venu encourager les concurrentes, la ligne d'arrivée a été franchie par la championne allemande Ina Yoko Teutenberg.

Le public a assisté à un superbe spectacle et à l'arrivée d'une course de niveau international, mise en valeur par l'élégance et la grâce féminine.



La fête était à peine terminée que nous apprenions, avec stupeur, la disparition brutale de notre ami Georges MOREAU, organisateur de cette magnifique manifestation cycliste et Président de "CHER VTT VELO PASSION".

Nous adressons à son épouse et à ses enfants nos très sincères condoléances et nous les assurons de notre profond soutien.



■ 16^{ème} EDITION DU STAGE INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Pour son édition 2011, l'association Musique Vivante à Mehun a accueilli près de 65 musiciens. Ces amateurs venus de toute la France et de l'étranger, ont travaillé sous la direction de dix professeurs, pour la plupart solistes internationaux.

Les mélomanes ont pu découvrir ces interprètes lors du concert du dimanche 21 août à la collégiale Notre-Dame. Ce concert, qui fait partie du festival Les Jardins en Fête, devient le rendez-vous estival entre la musique de chambre et le public mehunois.

Afin de présenter les fruits de leur travail hebdomadaire, les stagiaires ont à leur tour donné deux concerts, à Quincy et à Mehun-sur-Yèvre.

Cette année, nous pouvons mentionner l'ouverture d'un nouvel atelier, baptisé "Atelier Connemara", qui donne la possibilité à des choristes d'intégrer une œuvre de grande envergure instrumentale, composée d'un petit ensemble orchestral, de chanteurs solistes et d'un chœur. Le franc succès de cette innovation conforte les organisateurs dans leur démarche de renouveau artistique.

L'association Musique Vivante à Mehun, soutenue par la municipalité depuis plus de quinze ans, souhaite reconduire cette expérience qui permet l'intégration de plus en plus grande des musiciens des environs de Mehun.

■ JOURNÉES DU PATRIMOINE

A l'occasion des journées du patrimoine, Frida MORRONE, a transporté les visiteurs du Pôle de la Porcelaine au milieu d'un gigantesque repas de noces avec ses contes et chansons sur le thème "La cuisine de l'amour, l'amour de la cuisine" d'après Giovanni BOCCACCIO, Giambattista BASILE et d'autres contes populaires.



Le château de son côté a accueilli les visiteurs dans les différentes salles du musée pour leur faire découvrir les collections d'archéologie médiévale et l'histoire du lieu.



■ ASSOCIATIONS : COMMUNIQUEZ SUR VOS MANIFESTATIONS

L'agenda des manifestations 2012 est en cours de préparation.

Les associations souhaitant y figurer doivent renvoyer dans les plus brefs délais leur calendrier à l'Office Municipal de Tourisme.

Ces informations permettront d'alimenter la base de données du MehunMag et du site Internet.

A savoir : la liste des associations mehunoises est disponible sur le site Internet de la ville.

Par ailleurs, la municipalité rappelle que pour figurer sur les panneaux d'informations électroniques il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site Internet ou à l'accueil de la mairie.

Seules les manifestations présentant un caractère d'information générale seront validées par le comité rédactionnel.



■ COMMUNIQUÉ DE LA MARINE NATIONALE

"Vous avez entre 17 et 29 ans et votre niveau scolaire est compris entre la 3^{ème} et Bac+5. En tout, ce sont plus de 35 métiers que vous pouvez exercer dans un univers hors du commun. Le CIRFA marine d'Orléans propose de vous rencontrer pour de plus amples informations chaque 2^{ème} mercredi du mois de 10H00 à 12H00 et de 14H00 à 16H00 et le 4^{ème} mercredi de 14H00 à 16H00 au CIRFA, 1 rue du 95^{ème} de ligne à Bourges."

Contact : 02 38 65 36 81

cirfa.orsans@marine.defense.gouv.fr

www.etremarin.fr

■ RÉFORME DES RETRAITES : CONSULTEZ LE GUIDE

Les questions que les Français se posent sur leur retraite sont nombreuses : à quel âge vais-je partir en retraite ? Comment calculer ma durée de cotisation ? C'est pour répondre à toutes ces questions qu'a été conçu le guide « Ma retraite mode d'emploi ».

Ce guide rédigé en étroite collaboration avec l'ensemble des caisses de retraites, s'adresse à tous les assurés. Il permet de comprendre le fonctionnement de notre système mais aussi de bien préparer sa retraite.

Le guide « Ma retraite mode d'emploi » peut-être consulté et/ou commandé sur le site www.retraites.gouv.fr

■ INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les prochaines élections présidentielles auront lieu le 22 avril et le 6 mai 2012 et les élections législatives les 10 et 17 juin 2012.

Pour pouvoir voter si vous avez déménagé ou si vous arrivez à Mehun-sur-Yèvre présentez-vous à la Mairie, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité pour faire votre changement d'adresse ou faire procéder à votre inscription sur la liste électorale, **au plus tard le 31 décembre 2011.**

■ DU NOUVEAU CHEZ LES COMMERÇANTS

• **MIAUT Fabrice** assure l'entretien et le dépannage des chauffages au gaz ou au fioul.

Tél. : 02 48 57 28 51 / 06 30 02 76 10

• **Coiff Eco** : M^{lle} Edith COUTURIER a repris le salon de coiffure « Coiff Eco » situé 67 avenue Raoul Aladenize.

Tél. : 02 48 57 01 43

• **Studio Doré** : Eric et Elisabeth DORÉ ont déménagé au 58 avenue Raoul Aladenize.

Tél. : 02 48 57 32 93



• **Lady Beauté** : le salon de coiffure canine propose à présent le toilettage à domicile à l'aide d'un camion aménagé.

Tél. : 02 48 57 19 24



• **Richard PUISEUX : Tapissier-Décorateur**

Richard PUISEUX, artisan d'art installé au 177 rue Jeanne d'Arc, rénove tous types de fauteuils et guide les particuliers dans leur projet de décoration intérieure. Tél. : 02 48 67 03 85



■ LES AIDES À DOMICILE FORMÉES AUX SOINS PALLIATIFS À DOMICILE

Le service d'aide à domicile propose des interventions d'aide à la vie quotidienne pour les personnes âgées, handicapées ou malades. Dans le souci de professionnaliser les intervenantes à domicile, le CCAS de Mehun, en



partenariat avec l'Equipe Départementale d'Appui de Soins à Domicile 18, a mis en place une journée de formation sur les soins palliatifs. Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave.

Animée par Mme RAZANAMAMONJY et Mme FAROT-LOUISE, infirmières de l'équipe de soins, cette journée a permis aux aides à domicile du CCAS d'être sensibilisées aux modalités de mise en place des soins palliatifs à domicile, aux questions juridiques et éthiques en lien avec la fin de vie et à la nécessité d'une prise en charge globale du malade et de son entourage par une équipe pluridisciplinaire.

■ JEAN-LOUIS ETIENNE À MEHUN

Jean-Louis ETIENNE, le célèbre médecin explorateur, était en visite, le 28 septembre, à la manufacture Pillivuyt.

Dans l'après-midi, il a donné une conférence à destination des jeunes à laquelle ont activement participé les enfants de l'accueil de loisirs.

L'occasion pour lui de partager avec eux sa traversée inédite du pôle Nord en ballon.



■ DÉCLARATION DES PUIXS ET FORAGES

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 et le décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008, imposent à tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique (inférieur ou égal à 1 000 m³ par an), de le déclarer en mairie.

Cette déclaration doit se faire dans les plus brefs délais pour les ouvrages existants ou un mois avant le début des travaux.

Cette déclaration permettra, à l'Agence Régionale de Santé (ARS), notamment en cas de pollution de la nappe phréatiques susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation le cas échéant).

■ UNE ACTION ORIGINALE : L'ATELIER CUISINE

Sur une initiative du CCAS, il est proposé, désormais régulièrement, aux usagers du CCAS et du Service Emploi, des ateliers culinaires.

Ces ateliers permettent de mettre en évidence qu'avec peu de ressources il est possible de se nourrir correctement, tout en se faisant plaisir !

Animés par Maud GESLIN et Aude LE BRETON, conseillères en Economie Sociale et Familiale, avec la participation de Maggy PALATRE, bénévole du CCAS, ces ateliers sont l'occasion de retrouver le goût de cuisiner, d'échanger et de partager un moment convivial, de découvrir ou de redécouvrir les notions d'équilibre alimentaire et de s'apercevoir des économies réalisées en cuisinant.





■ 6^{ème} SALON DES ARTISANS D'ART



De nombreux visiteurs se sont à nouveau pressés les 8 et 9 octobre pour découvrir le 6^{ème} Salon des Artisans d'Art.

Fidèle à son label "Ville et Métiers d'Art", Mehun a présenté près d'une trentaine d'artisans venus exposer leur savoir-faire pour certains multi-séculaires : tissage, bijoux, céramique, tapisserie, décoration, ébénisterie, maroquinerie, restauration de tableaux...

Rendez-vous en 2013 pour la 7^{ème} édition !



■ PRISE D'ARME DU LIEUTENANT DESFOUGERES

Vendredi 14 octobre, le lieutenant DESFOUGERES a officiellement pris le commandement de la Communauté de Brigades de Mehun (Lury-sur-Arnon, Graçay, Mehun) devant de nombreuses personnalités et les élèves de l'école du Château. Ancien commandant du PSIG de Saint-Amand-Montrond, il succède au lieutenant CLEMENT.

La cérémonie s'est clôturée par la remise de distinctions à l'adjudant-chef DUSSUD et au gendarme PUJAL pour leur enquête qui a permis de résoudre l'affaire des destructions répétées du radar à Marmagne.

■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Félicitations aux lauréats du concours des Villes et Maisons fleuries 2011 de Mehun-sur-Yèvre



1^{ère} catégorie A : Maisons avec jardin très fleuri et visible de la voie publique

1^{er} prix : Monsieur MOURRAFET Jean-Claude (3^{ème} prix départemental) ; 2^{ème} prix : Madame FRANCY Marinette (19^{ème} prix départemental) ; 3^{ème} prix : Madame LEPOT Solange ; 4^{ème} prix : Madame MAIN Claudine ; 5^{ème} prix : Monsieur WALZ André ; 6^{ème} prix : Madame GIMONET Dominique

1^{ère} catégorie B : Maisons avec jardin fleuri dans un décor paysager (arbres, arbustes et gazon) très visible de la voie publique

1^{er} prix : Madame RAFFAITIN Jacqueline (3^{ème} prix départemental) ; 2^{ème} prix : Madame VINCON Colette

5^{ème} catégorie A : Hôtels, restaurants et cafés fleuris, avec ou sans jardin

1^{er} prix : Madame CARVALHO Olinda - café du Centre
L'Office Municipal de Tourisme est classé 7^{ème} pour le fleurissement intérieur et 12^{ème} pour le fleurissement extérieur.

La ville de Mehun-sur-Yèvre conserve sa 2^{ème} fleur





JUMELAGE MEHUN-MURG

Le week-end du 2 et 3 juillet nous sommes allés à Murg pour le Challenge.

Dès l'arrivée, nous avons fait sensation avec nos minois grimés en chat et notre mascotte grandeur nature et nous avons été ovationnés de toutes parts.

M. le Maire, M. Schmidle et son épouse, M. Kuspert, Président du Comité de jumelage, M. Vökt, Directeur Général de la mairie et de nombreux participants et familles d'accueil nous ont chaleureusement accueillis dans la salle des associations du petit hameau de Hänner.

Le programme s'est déroulé parfaitement dans une SUPERBE AMBIANCE et un décor paradisiaque à l'espace naturel de la piscine MURRHENA au bord du Rhin. Le soleil très estival nous a permis de nous faire dorer et de profiter tout le week-end du plein air.

Le comportement dynamique et sportif des jeunes et leur état d'esprit très sympathique ont été très appréciés. Notre Maire a souligné qu'il avait emmené la fine fleur de la jeunesse mehunoise et que les plus âgés étaient encore bien verts !

Tous les participants ont grandement apprécié ces échanges.

Les jeux préparés par les associations sportives et culturelles étaient bien organisés et très ludiques :

les pompiers pompeurs, échec éclair au roi, symphonie aquatique, tennis équilibriste, ski nordique étroit serré, beach volley, attrape le ballon, handball aquatique.

Après des délibérations très serrées par les juges franco-allemand, le gagnant a été déclaré :

MEHUN ! MEHUN ! MEHUN ! 5 à 4

La soirée du samedi a été très conviviale par cette superbe nuit d'été, autour d'un bon buffet et en musique jusqu'à tard dans la nuit.

Le dimanche matin, un petit groupe à l'initiative de Frédérique a offert un pot en porcelaine à la maison de retraite. Petite halte bien sympathique en présence de Madame la Directrice et visite des locaux.



La remise du CHALLENGE le midi a été triomphale et les festivités se sont poursuivies jusqu'au départ en musique.

Nous avons fêté la victoire du challenge autour d'un pot amical et d'une projection des très nombreuses photos le mercredi 06 juillet sur la place Claude Debussy.

Ces photos, réalisées par Maxime Hubert, témoignent de la richesse de ces moments exceptionnels : un condensé de pur bonheur et de souvenirs.

Merci à tous les jeunes et aux membres du comité, je suis un président heureux !

Philippe HUBERT
Président du Comité de Jumelage



Handball aquatique



Attrape le ballon



Musique !!!



Le ski nordique



La maison de retraite



Les pompiers pompeurs

Agenda des manifestations

31 OCTOBRE AU 19 NOVEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURES

ROSIANE PRIAM

Office Municipal de Tourisme

6 NOVEMBRE

BRIC À BRAC

Organisé par Patrimoine et Tradition 18

8h-18h, centre socioculturel André Malraux

10 NOVEMBRE

BRADERIE

Vêtements homme/femme/enfant
et accessoires

Organisée par "le Rayon de Soleil"

14h30-18h, pavillon maison de retraite

11 NOVEMBRE

RANDONNÉES 7-14-22 KM

Organisées par la RAMY

7h30-9h30, St Eloy de Gy - Les Millains

11 NOVEMBRE

COMMÉMORATION

Organisée par la Municipalité et l'Entente
Mehunoise des AC et VG

Départ du défilé à 9h45 de la mairie

11 NOVEMBRE

REPAS DES ANCIENS

Organisé par le CCAS de Mehun

12h30, centre socioculturel André Malraux

18 NOVEMBRE

THÉÂTRE : PANIQUE AU MONASTÈRE

Organisée par les Baladins

20h30, centre socioculturel André Malraux

20 NOVEMBRE

RIFLES

Organisées par le Basket Club Mehunois

14h, centre socioculturel André Malraux

20 NOVEMBRE

CONFÉRENCES

"LES CHÂTEAUX - MEHUN/SAUMUR"

Organisée par le GHAMY

15h, espace Maurice Genevoix

20 NOVEMBRE

MESSE DE SAINTE CÉCILE

Organisée par l'Ecole Municipale de Musique

11h, collégiale Notre-Dame

21 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE

EXPOSITION DE PEINTURES

LES PEINTRES DE LA FORÊT

Office Municipal de Tourisme

21 NOVEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL

19h, salle du Conseil

26 NOVEMBRE

FOIRE DE LA SAINT ANDRÉ

Organisée par la Municipalité

Toute la journée en centre-ville

26 NOVEMBRE

CONCERT ORCHESTRE JUNIOR, CORDES, 14.5

Organisé par l'Ecole Municipale de Musique

19h, centre socioculturel André Malraux

27 NOVEMBRE

DÉBALLAGE D'AUTOMNE

Organisé par le Comité des Fêtes

Toute la journée en centre-ville

27 NOVEMBRE

RIFLES

Organisées par l'Accordéon Club

14h, centre socioculturel André Malraux

3 DÉCEMBRE

ARBRE DE NOËL DES ÉCOLES MATERNELLES

Organisé par la municipalité

14h30, centre socioculturel André Malraux

9 DÉCEMBRE

COLLECTE DE SANG

Organisée par l'association pour le Don
de Sang Bénévole

7h30-11h30, camping municipal

9 DÉCEMBRE

BRADERIE

Vêtements homme/femme/enfant
et accessoires

Organisée par "le Rayon de Soleil"

14h30-18h, pavillon maison de retraite

10 DÉCEMBRE

CONCERT DES PROFESSEURS

Organisé par l'Ecole Municipale de Musique

20h, espace Maurice Genevoix

11 DÉCEMBRE

RANDONNÉES 7-12 KM

Organisées par la RAMY

13h45-14h15, place du Château

14 DÉCEMBRE

**SPECTACLE DE GUIGNOL
PAR L'ASSOCIATION "ART TOUPAN"**

Organisé par la Bibliothèque Alain Fournier

15h, place du 14 Juillet

18 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des Fêtes

9h-18h30, centre socioculturel André Malraux

31 DÉCEMBRE

RÉVEILLON DE LA ST-SYLVESTRE

Organisé par la FNACA

20h, centre socioculturel André Malraux

Retrouvez l'agenda complet des manifestations
à l'Office Municipal de Tourisme
ou sur www.ville-mehun-sur-yevre.fr



LE BULLETIN MUNICIPAL OFFRE UNE TRIBUNE LIBRE À TOUS LES ÉLUS

" ENSEMBLE PARTAGEONS NOS PROGRÈS "

Chères Mehunoises, Chers Mehunois,

Notre liste vous avait présenté un programme d'actions lors des dernières élections.

Nous nous attachons à respecter nos engagements en mettant en place progressivement tous les objectifs choisis.

Ainsi sur notre initiative le dernier conseil municipal a voté une aide au financement du permis de conduire pour les jeunes de 18 à 25 ans, les demandeurs d'emploi et les personnes en situation d'insertion professionnelle.

L'objectif de cette mesure sociale est de permettre aux bénéficiaires d'avoir une aide pour pouvoir passer ce permis, atout incontestable pour trouver un emploi ou une formation, sachant que l'obtention de ce permis nécessite des moyens financiers dont certaines personnes ne disposent pas.

Il facilite aussi la conduite accompagnée, enseignement qui vise à réduire l'insécurité routière et l'incivisme au volant.

Pour nous le progrès social se mesure par des actions concrètes.

François PILLET, Alain COQUILLAT, Annie VAN DE WALLE, Armand KOSZEK, Elisabeth MATHIEU, Jean-Louis SALAK, Elvire CLEMENT Jean-Baptiste COURTOIS, Gérard BOURLLOT, Annie HOUARD, Michèle ANDRZEJEWSKI, Joël DAGOT, Patrick GRACZYK, Michel GIRARD, Maryse MARGUERITAT, Dominique PARTHENAY, Martine PATIN, Domingos RIBEIRO TEIXEIRA, Viviane MINOIS, Yannick DEMAUTIS, Sophie JAULIN, Virginie BRUNET, Arnaud CHARRIER, Ophélie GAUTIER

" CHANGEONS MEHUN ENSEMBLE "

Mehunoises, Mehunois,

Cela fait maintenant plus de 3 ans que vous nous avez élus ainsi que la majorité qui dirige cette ville depuis de nombreuses années. Force est de constater que certains projets annoncés haut et fort sont restés sans suite : implantations diverses dans la friche Massé/Surget, construction d'un hôtel aux Malendries (projets de particuliers qui n'auraient rien coûté au contribuable) mais qui n'ont pas abouti.

L'exode se poursuit avec la valse des enseignes pour les commerces de proximité et une certaine désertification s'installe, même en centre ville.

Il faut admettre que nous sommes de plus en plus nombreux à regarder attentivement les étiquettes avant d'acheter et on va au moins demandant. Les plus pénalisés sont les plus âgés qui peinent à se déplacer.

Par contre, vont être construites une maison pluridisciplinaire de santé et une gendarmerie pour lesquelles vous allez devoir payer (malgré les subventions) la commune ayant à sa charge une partie du coût et les frais annexes.

Soit une gendarmerie renforcée est nécessaire à Mehun et l'Etat finance tout, soit ce n'est pas obligatoire et on se retrouve à payer ce que l'on a demandé !

Les maisons pluridisciplinaires de santé « sont prévues pour les zones rurales déficientes et les zones urbaines

défavorisées », dixit François Fillon. Serions-nous dans un de ces cas à Mehun ? Que va apporter une telle structure par rapport à la situation actuelle ? Nous n'avons pas à fournir un outil de travail à des professionnels libéraux hypothétiques d'autant que la loi qui prévoyait de les affecter à la fin de leurs études a été repoussée par la majorité présidentielle.

Est-ce bien raisonnable de se lancer dans de tels projets coûteux vis-à-vis des Mehunois ?

Vous avez également remarqué que l'enrobé d'une partie de la rue J. d'Arc a été refait ainsi que le marquage. Ces travaux, programmés au niveau du Conseil Général, et à sa charge, ont été faits hors programme à la demande de notre Maire, en Novembre 2010. En contrepartie nous allons payer la moitié de la facture puisque c'est ce qui a été proposé au Conseil Général qui a bien sûr accepté.

Nous avons prévu de vous informer des modalités des élections citoyennes par la voie du MehunMag qui devait paraître début Octobre. Un contretemps fâcheux a retardé sa parution de trois semaines... Nous tenons à remercier tous ceux et toutes celles qui se sont déplacés malgré le manque d'informations résultant et les mauvaises conditions d'accessibilité de la salle de vote. Vous aurez peut-être plus de chance la prochaine fois !

Les élus de l'opposition.



LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN FOURNIER VOUS PROPOSE QUELQUES-UNS DES DERNIERS TITRES ACHETÉS :

- Dans les pas d'Ariane de Françoise BOURDIN
- La couleur des sentiments de Kathryn STOCKETT
- Le passager de Jean-Christophe GRANGE
- La femme au miroir d'Eric-Emmanuel SCHMITT
- L'Equation Africaine de Yasmina KHADRA
- Au domaine des murmures de Carole MARTINEZ
- Banquises de Valentine GOBY
- 1Q84 de Haruki MURAKAMI

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE *Une suggestion ? Une idée ? Faites-le savoir.*

Nom, Adresse :

Commentaires :



Communiquez directement avec le Maire par courriel : maire@ville-mehun-sur-yevre.fr

FOIRE

de la Saint-André

26 NOVEMBRE

MARCHÉ
ANIMATIONS
PAR LA FANFARE «SAUGRENUE»
FÊTE FORAINE

Organisée par la ville de Mehun-sur-Yèvre

DÉBALLAGE

d'automne

27 NOVEMBRE

VIDE GRENIER
OUVERT AUX PARTICULIERS

Organisé par le Comité des Fêtes

Renseignements :

06 37 45 47 03 (après 17h), 02 48 57 10 31

MEHUN-SUR-YÈVRE

